

## **Grande mobilisation inter-associative contre la chasse aux loups**

**Lyon, 16 janvier 2016**

Alors que pour la première fois la population de loup en France a baissé en 2015, cédant aux pressions des lobbies agricoles et de la chasse, les pouvoirs publics ont augmenté le maximum de loups pouvant être abattus de 50 % : 24 loups en 2014-2015 contre 36 loups en 2015-2016.

Ce plafond maximum est devenu un quota à atteindre absolument pour l'Etat français qui a déployé les grands moyens :

- Autorisation de tirer le loup par les chasseurs lors de leurs parties de chasse au grand gibier
- Arrêtés préfectoraux autorisant l'ensemble des chasseurs d'un département à abattre des loups
- Carabines à vision nocturnes
- Caméras thermiques
- Tirs de défense dans le parc national des Cévennes
- Tirs de nuit aux phares, pratique interdite pour les espèces gibier.

Rappelons que le loup est une espèce protégée aux niveaux français et européen !

Depuis le 2 juillet 2015, 31 loups ont déjà été abattus et donc décomptés du plafond. De plus, d'après nos sources, l'Etat songerait à rajouter quinze autres loups au plafond des 36 loups pouvant être abattus.

Les tirs de loups, qui ne doivent être que la solution de dernier recours, sont devenus la priorité au lieu d'étendre la protection des troupeaux ; pourtant ces tirs déstructurent les meutes, ce qui augmente les dégâts aux troupeaux !

Le retour du loup est une chance pour tous les pays qui l'accueillent à nouveau. Il est l'allié incontournable des forestiers (deuxième activité économique en zone de montagne) qui trouvent là un moyen de diminuer les dégâts des cerfs, chevreuils, sangliers ou chamois. C'est également un atout pour le tourisme (première activité économique en zone de montagne) en développant un éco-tourisme permettant aux professionnels installés sur place de travailler toute l'année. Le tourisme axé sur le loup en Espagne et en Italie a déjà fait ses preuves.

Mais en France, le loup, comme toutes les activités que sa présence pourrait dynamiser, est « géré » sous pression politique au nom de la soi-disant protection du pastoralisme ovin. La présence du loup, contrairement à ce que l'on peut voir dans tous les autres pays, serait incompatible avec cette activité ! Ils sont pourtant bien plus nombreux en Italie (1000 à 1500) ou en Espagne (2500).

Alors que le gouvernement français dit se montrer exemplaire à l'occasion de la COP 21, il sacrifie la biodiversité pour satisfaire les pressions des syndicats agricoles et des chasseurs.

Après les bouquetins du massif du Bargy (74), les pinsons des Landes et les oies de février, le loup paie le lourd tribut des calculs électoralistes à court terme. Le gouvernement actuel veut-il continuer de se mettre à dos la communauté scientifique et naturaliste d'ici les prochaines élections présidentielles ? Pense-t-il que la poignée de paysans et de braconniers qui commettent de plus en plus d'exactions (séquestrations, saccages, intimidations, violation des lois etc.) leur seront reconnaissants de rester impunis ? Ce gouvernement n'a-t-il pas entendu les appels « à faire battre la gauche » de plusieurs fédérations de chasse, avec des réussites notables dans certaines régions ?

Le loup reste en France une espèce vulnérable, aux effectifs en baisse (estimation moyenne de 282 loups début 2015 contre 301 début 2014). Plus de la moitié de l'aire de répartition de l'espèce présente des densités faibles voire seulement des individus isolés. Un seul noyau de population reproducteur est présent en France (Alpes) et ce n'est pas normal, plus de 20 ans après le retour de l'espèce. Tant que l'existence de plusieurs noyaux de reproduction n'est pas atteint, nous pouvons considérer que l'état de conservation du loup n'est pas favorable et que l'augmentation des autorisations de tirs n'est pas conforme aux réglementations européennes.

Pour dénoncer cet état de fait, plus d'une vingtaine d'associations de protection de la nature manifesteront samedi 16 janvier, Place Bellecour, à Lyon, et se rendront à la préfecture de région où le dossier loup est administrativement géré pour l'ensemble du pays.

Par ailleurs, la pétition pour le loup (lien <http://www.mesopinions.com/petition/animaux/vive-loup-vive-pastoralisme/12096>) a recueilli plus de 103 000 signatures.

Seront également présents **Paul Watson**, fondateur de Sea Shepherd, **Allain Bougrain-Dubourg**, président de la LPO France, **Yves Paccalet**, philosophe et vice-président de Ferus et **Fabrice Nicolino**, journaliste à Charlie Hebdo et grand défenseur du loup.

### Les associations participantes :

**Action Nature, Alepe, Alliance avec les loups, Animal Cross, Aspas, Aves France, CALI, CAP Loup (collectif), Collectif du 21 septembre, Convention Vie et Nature, CRAC Europe, Dignité Animale, FERUS, FNE, FRAPNA, GML, LPO, Mille Traces, One Voice, Peuple Loup, Point info loup/lynx, Sauvons nos loups alpins, Sea Shepherd, SNPN, Sur les traces du loup.**

### Contacts presse :

- Muriel Arnal (One Voice) : 06 79 83 16 61
- Pierre Athanaze (Action Nature) : 06 08 18 54 55
- Patrick Boffy (FERUS / Cap Loup) : 06 29 90 07 07
- Yves Verilhac (LPO) : 06 76 65 61 10